

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Décret n° 2006-855 du 12 juillet 2006 portant application de l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 et relatif à la délimitation de la zone de recherche et développement du pôle de compétitivité Zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20058101 dénommé « Q@LIMED »

NOR : INDI0607782D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 ;

Vu le décret n° 2005-765 du 8 juillet 2005 portant application de l'article 24 de la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) et relatif aux pôles de compétitivité ;

Vu les décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet 2005 désignant des pôles de compétitivité et du 14 octobre 2005 désignant des zones de recherche et développement ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – La zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20058101 dénommé « Q@LIMED » est définie par la liste des communes figurant en annexe au présent décret.

Art. 2. – Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 2006.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*

THIERRY BRETON

*Le ministre d'Etat,
ministre de l'intérieur
et de l'aménagement du territoire,*
NICOLAS SARKOZY

*Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

GILLES DE ROBIEN

ANNEXE

ZONE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ N° 20058101 DÉNOMMÉ « Q@LIMED »

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
30001	Aigaliers.
30003	Aigues-Mortes.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
30004	Aigues-Vives.
30006	Aimargues.
30012	Aramon.
30013	Argilliers.
30014	Arpaillargues-et-Aureillac.
30018	Aspères.
30019	Aubais.
30020	Aubord.
30021	Aubussargues.
30023	Aujargues.
30030	Baron.
30032	Beaucaire.
30033	Beauvoisin.
30034	Bellegarde.
30036	Bernis.
30039	Bezouce.
30041	Blauzac.
30043	Boissières.
30047	Bouillargues.
30049	Bourdic.
30057	Cabrières.
30059	Le Cailar.
30060	Caissargues.
30061	La Calmette.
30062	Calvisson.
30067	La Capelle-et-Masmolène.
30073	Castillon-du-Gard.
30075	Caveirac.
30082	Clarensac.
30083	Codognan.
30085	Collias.
30086	Collorgues.
30088	Combas.
30089	Comps.
30091	Congénies.
30098	Crespian.
30102	Dions.
30103	Domazan.
30107	Estézargues.
30110	Flaux.
30111	Foissac.
30112	Fons.
30114	Fontanès.
30116	Fournès.
30117	Fourques.
30122	Gajan.
30123	Gallargues-le-Montueux.
30125	Garons.
30126	Garrigues-Sainte-Eulalie.
30128	Générac.
30133	Le Grau-du-Roi.
30135	Jonquières-Saint-Vincent.
30136	Junas.
30138	Langlade.
30144	Lecques.
30145	Lédenon.
30155	Manduel.
30156	Marguerittes.
30166	Meynes.
30169	Milhaud.
30174	Montaren-et-Saint-Médiers.
30179	Montfrin.
30180	Montignargues.
30181	Montmirat.
30182	Montpezat.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
30183	Moulézan.
30184	Moussac.
30185	Mus.
30186	Nages-et-Solorgues.
30189	Nîmes.
30193	Parignargues.
30206	Poulx.
30207	Pouzilhac.
30211	Redessan.
30212	Remoulins.
30224	La Rouvière.
30228	Sainte-Anastasie.
30233	Saint-Bauzély.
30235	Saint-Bonnet-du-Gard.
30241	Saint-Chaptes.
30244	Saint-Clément.
30245	Saint-Côme-et-Maruéjols.
30248	Saint-Dézéry.
30249	Saint-Dionizy.
30255	Saint-Geniès-de-Malgoirès.
30257	Saint-Gervasy.
30258	Saint-Gilles.
30260	Saint-Hilaire-d'Ozilhan.
30262	Saint-Hippolyte-de-Montaigu.
30276	Saint-Laurent-d'Aigouze.
30281	Saint-Mamert-du-Gard.
30286	Saint-Maximin.
30295	Saint-Quentin-la-Poterie.
30299	Saint-Siffret.
30301	Saint-Victor-des-Oules.
30306	Salinelles.
30308	Sanilhac-Sagriès.
30313	Sauzet.
30317	Sernhac.
30319	Serviers-et-Labaume.
30321	Sommières.
30324	Souviagnargues.
30328	Théziers.
30333	Uchaud.
30334	Uzès.
30336	Vallabrègues.
30337	Vallabrix.
30340	Valliguières.
30341	Vauvert.
30344	Vergèze.
30346	Vers-Pont-du-Gard.
30347	Vestric-et-Candiac.
30352	Villevieille.
30354	Montagnac.
30356	Rodilhan.
34010	Aniane.
34011	Arboras.
34012	Argelliers.
34013	Aspiran.
34014	Assas.
34016	Aumelas.
34019	Avène.
34022	Baillargues.
34027	Beaulieu.
34029	Bélarga.
34033	Boisseron.
34035	La Boissière.
34036	Le Bosc.
34038	Le Bousquet-d'Orb.
34040	Brenas.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
34041	Brignac.
34043	Buzignargues.
34047	Campagnan.
34048	Campagne.
34050	Candillargues.
34051	Canet.
34057	Castelnau-le-Lez.
34058	Castries.
34060	Causse-de-la-Selle.
34064	Le Caylar.
34066	Cazevieille.
34071	Ceilhes-et-Rocozens.
34072	Celles.
34076	Ceyras.
34077	Clapiers.
34078	Claret.
34079	Clermont-l'Hérault.
34082	Combailaux.
34087	Cournonsec.
34088	Cournonterral.
34090	Le Crès.
34091	Le Cros.
34093	Dio-et-Valquières.
34095	Fabrègues.
34099	Ferrières-les-Verreries.
34102	Fontanès.
34106	Fozières.
34110	Galargues.
34112	Garrigues.
34114	Gignac.
34116	Grabels.
34118	Guzargues.
34120	Jacou.
34121	Joncels.
34122	Jonquières.
34123	Juvignac.
34124	Lacoste.
34125	Lagamas.
34127	Lansargues.
34129	Lattes.
34131	Lauret.
34132	Lauroux.
34133	Lavalette.
34134	Lavérune.
34137	Liausson.
34142	Lodève.
34144	Lunas.
34145	Lunel.
34146	Lunel-Viel.
34151	Marsillargues.
34152	Mas-de-Londres.
34153	Les Matelles.
34154	Mauguio.
34156	Mérifons.
34163	Montarnaud.
34164	Montaud.
34169	Montferrier-sur-Lez.
34172	Montpellier.
34173	Montpeyroux.
34175	Mourèze.
34176	Mudaison.
34177	Murles.
34179	Murviel-lès-Montpellier.
34180	Nébian.
34185	Notre-Dame-de-Londres.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
34186	Octon.
34188	Olmet-et-Villecun.
34192	Palavas-les-Flots.
34194	Paulhan.
34195	Pégairolles-de-Buèges.
34196	Pégairolles-de-l'Escalette.
34198	Pérols.
34202	Pignan.
34204	Plaisan.
34205	Les Plans.
34208	Popian.
34210	Le Pouget.
34212	Poujols.
34215	Pouzols.
34217	Prades-le-Lez.
34220	Le Puech.
34221	Puéchabon.
34222	Puilacher.
34227	Restinclières.
34230	Les Rives.
34231	Romiguières.
34233	Roqueredonde.
34236	Rouet.
34238	Saint-André-de-Buèges.
34239	Saint-André-de-Sangonis.
34240	Saint-Aunès.
34241	Saint-Bauzille-de-la-Sylve.
34242	Saint-Bauzille-de-Montmel.
34244	Saint-Brès.
34246	Saint-Christol.
34247	Saint-Clément-de-Rivière.
34248	Sainte-Croix-de-Quintillargues.
34249	Saint-Drézéry.
34251	Saint-Etienne-de-Gourgas.
34253	Saint-Félix-de-l'Héras.
34254	Saint-Félix-de-Lodez.
34255	Saint-Gély-du-Fesc.
34256	Saint-Geniès-des-Mourgues.
34259	Saint-Georges-d'Orques.
34261	Saint-Guilhem-le-Désert.
34262	Saint-Guiraud.
34263	Saint-Hilaire-de-Beauvoir.
34264	Saint-Jean-de-Buèges.
34265	Saint-Jean-de-Cornies.
34266	Saint-Jean-de-Cuculles.
34267	Saint-Jean-de-Fos.
34268	Saint-Jean-de-la-Blaquière.
34270	Saint-Jean-de-Védas.
34272	Saint-Just.
34274	Saint-Martin-de-Londres.
34276	Saint-Mathieu-de-Trévières.
34277	Saint-Maurice-Navacelles.
34278	Saint-Michel.
34280	Saint-Nazaire-de-Pézan.
34281	Saint-Pargoire.
34282	Saint-Paul-et-Valmalle.
34283	Saint-Pierre-de-la-Fage.
34286	Saint-Privat.
34287	Saint-Saturnin-de-Lucian.
34288	Saint-Sériès.
34290	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues.
34292	Salasc.
34294	Saturargues.
34295	Saussan.
34296	Saussines.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
34297	Sauteyrargues.
34303	Sorbs.
34304	Soubès.
34306	Soumont.
34307	Sussargues.
34309	Teyran.
34313	Tressan.
34314	Le Triadou.
34316	Usclas-du-Bosc.
34317	La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries.
34318	Vacquières.
34320	Vailhauquès.
34321	Valergues.
34322	Valflaunès.
34323	Valmascle.
34327	Vendargues.
34328	Vendémian.
34330	Vérargues.
34338	Villeneuveville.
34340	Villetelle.
34342	Viols-en-Laval.
34343	Viols-le-Fort.
34344	La Grande-Motte.
66002	Alénya.
66011	Bages.
66012	Baho.
66014	Baixas.
66015	Banyuls-dels-Aspres.
66021	Bompas.
66026	Brouilla.
66028	Cabestany.
66029	Caixas.
66030	Calce.
66032	Calmeilles.
66033	Camélas.
66037	Canet-en-Roussillon.
66038	Canohès.
66041	Cases-de-Pène.
66044	Castelnou.
66050	Claira.
66055	Corbère.
66056	Corbère-les-Cabanes.
66058	Corneilla-la-Rivière.
66059	Corneilla-del-Vercol.
66069	Espira-de-l'Agly.
66084	Fourques.
66099	Llauro.
66101	Llupia.
66108	Millas.
66112	Montauriol.
66114	Montescot.
66121	Néfiach.
66127	Opoul-Périllos.
66129	Ortaffa.
66134	Passa.
66136	Perpignan.
66138	Peyrestortes.
66140	Pézilla-la-Rivière.
66141	Pia.
66144	Pollestres.
66145	Ponteilla.
66164	Rivesaltes.
66170	Sainte-Colombe-de-la-Commanderie.
66172	Saint-Estève.
66173	Saint-Féliu-d'Amont.

NUMÉRO INSEE	NOM DE LA COMMUNE
66174	Saint-Féliu-d'Avall.
66176	Saint-Hippolyte.
66177	Saint-Jean-Lasseille.
66182	Sainte-Marie.
66186	Saint-Nazaire.
66189	Saleilles.
66190	Salses-le-Château.
66195	Le Soler.
66207	Terrats.
66208	Théza.
66210	Thuir.
66211	Tordères.
66213	Toulouges.
66214	Tresserre.
66217	Trouillas.
66224	Villelongue-de-la-Salanque.
66226	Villemolaque.
66227	Villeneuve-de-la-Raho.
66228	Villeneuve-la-Rivière.